

83. Par «Statut», il faut entendre le Statut de l'Agence.
84. Par «quantité introduite», il faut entendre la quantité de *matière nucléaire* entrée dans une installation fonctionnant à pleine capacité.
85. Par «soumise unilatéralement», il faut entendre soumise aux garanties de l'Agence par un Etat, en vertu d'un *accord de garanties*.